

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 12

22^e année • mercredi 20 mars 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

Les syndicats ont réitéré leur ferme opposition à la version actuelle de l'accord-cadre négocié avec l'Union européenne. A Genève, les organisations de travailleurs ont rédigé un manifeste soutenu par les partis de gauche. Au niveau national, un appel citoyen a été publié dans plusieurs médias helvétiques, signé par de nombreuses personnalités. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Immobilisme coupable

Sonya Mermoud

Pollution de l'eau, des champs, de l'air. Travail d'enfants. Exportation de produits toxiques interdits dans nos frontières. Dommages sanitaires... Les scandales entachant le nom de sociétés helvétiques se multiplient sans émoi pour autant la Chambre haute. Sous la pression de puissants lobbys des entreprises, le Conseil des Etats a refusé, le 12 mars dernier, le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. Mouture qui avait été adoptée en juin par le National. Un texte moins exigeant que celui des initiateurs qui s'étaient néanmoins engagés à retirer le leur en cas d'adoption. Douche froide. Sans état d'âme les sénateurs ont préféré suivre les thuriféraires

d'une économie en roue libre, principalement représentés par Swissholdings et Economie-suisse. Des faitières qui ont redoublé d'efforts pour orienter le vote dans leur sens. Opiniâtreté que seuls des agissements irresponsables de leurs membres expliquent. Reste que la majorité bourgeoise a refusé de légiférer en la matière. Pas question pour cette dernière de réclamer des comptes à, par exemple, des géants de l'extraction de matières premières comme le zouglois Glencore. Des industries à l'origine, selon un rapport de l'ONU, de 50% des gaz à effet de serre. Et tant pis si ces activités s'exercent au mépris de populations et/ou de l'environnement. A une courte majorité, les élus ont refusé d'exiger des multinationales qu'elles s'assurent, sur toute leur chaîne de production, du respect des droits humains et de standards environnementaux minimaux. Ils ont jugé la proposition, bien qu'édulcorée par l'acceptation de compromis par les auteurs initiaux, trop rigide. Trop contraignante. La perspective d'obliger les compagnies à faire diligence et à répondre des actes de leurs filiales et fournisseurs n'a pas passé la rampe des consciences. Une exigence pourtant minimale à l'aune des juteux profits que réalisent les multinationales dans les pays où elles opèrent. Dont de nombreux Etats où la législation se révèle insuffisante ou non appliquée. Où la corruption a parfois pris le pas sur

la justice. Situation laissant des communautés locales impuissantes et désarmées face à ces géants étrangers sans scrupules ne poursuivant d'autres buts que de maximaliser les profits. Indifférents aux conséquences écologiques et humaines désastreuses sur des populations qui ne tirent de leur présence que supplément de misère. Ironie totale... Les richesses de leur propre pays augmentant leur malheur. Dans ce contexte, seule une législation adaptée permettrait de changer la donne. En jouant un rôle préventif. En offrant la possibilité aux victimes de dommages collatéraux de porter plainte. Et d'obtenir réparation. Si la question va retourner au Conseil national, elle sera certainement au final tranchée l'an prochain en votation populaire. Avec de fortes chances de l'emporter, l'initiative s'inscrivant aussi dans une lame de fond plus large en faveur de la justice climatique, avec notamment les extraordinaires mobilisations estudiantines. Et une société civile de plus en plus choquée par ces permis de polluer et de violer les droits humains en toute impunité. Une tendance qui n'a pas été prise en compte par les représentants des cantons prisonniers de schémas obsolètes et sous influence. Immobilisme pour le moins coupable. ■

PROFIL



Mathilde Marendaz, de tous les combats.

PAGE 2

SUISSE

Un nouveau système d'information dans la construction.

PAGE 3

DROITS

Le combat d'une mère licenciée à son retour de congé maternité.

PAGE 5

JURA

Méthodes de recrutement dénoncées.

PAGE 9

DE TOUS LES COMBATS

Avec une énergie hors du commun Mathilde Marendaz se mobilise pour le climat, les migrants et les femmes

Aline Andrey

Elle est porteuse d'espérance. Car, du haut de ses 21 années, Mathilde Marendaz a la maturité et la conscience d'une sage en action. Tout en méditant sur le sens de la vie, elle s'engage tous azimuts; que ce soit lors d'une marche pour les migrants, d'une manifestation devant une multinationale, d'une grève du climat, dans la rue pour des récoltes de signatures (notamment pour une Suisse libre de pesticides), ou encore d'une réunion de femmes en vue du 14 juin. Symbole d'une nouvelle génération combative, elle jongle entre ses luttes avec détermination et générosité. Pour l'origine de sa militance, l'Yverdonnoise évoque son père, concierge, sérigraphie de formation, et sa mère, éducatrice de la petite enfance. Anciens hippies, ils ont offert à leur fille une liberté de pensée et d'actions qui a forgé son empathie envers le monde. «Déjà à l'école, je me questionnais sur le sens de la vie, sur mon rôle dans la société. Des réflexions, des rencontres et des profs, notamment en philosophie ou en géo, m'ont donné des pistes. Je me suis rendu compte que l'action collective pouvait faire bouger des montagnes et qu'il fallait se prémunir du cynisme de la société. Le monde nous appartient quand on s'unit. J'ai des amis, un toit, une formation, je vis dans un pays privilégié, avec une grande liberté. Mais tant que des gens seront privés de liberté, je ne pourrai pas dormir tranquille. Ce n'est pas une question de culpabilité, mais un sentiment que ma propre liberté dépend de celle de chaque personne.» Ainsi s'exprime Mathilde Marendaz de sa jolie voix enfantine qui tranche avec la gravité de ses propos.

DANS LA RUE ET EN POLITIQUE

En ce début de matinée, au Café Primeur à Yverdon, elle commande un café avec du lait d'avoine. Végane? «Oui, depuis deux semaines, sourit la végétarienne de plusieurs années. J'ai eu un déclic en voyant un spectacle à L'Echandole intitulé *Viande*. En Suisse, c'est facile de changer de mode d'alimentation. En Asie centrale, où l'on

mange du mouton tout le temps, ce serait absurde, car il faudrait faire venir des aliments de très loin.» Si chacun de ses gestes individuels fait écho à sa lutte écologique, elle estime que l'engagement doit s'exprimer à plusieurs niveaux, de chez soi à la politique en passant par l'associatif. «Les partis bourgeois mettent toujours l'accent sur la liberté individuelle. Mais comment parler de liberté quand celle-ci est basée sur l'exploitation des êtres humains et de la nature? L'individu ne peut pas être seul à se responsabiliser, alors même que l'accès à la réflexion et au pouvoir d'achat est inégal. Les grandes entreprises et les politiques doivent agir. La liberté doit être vue comme un bien commun.»

«Comment parler de liberté quand celle-ci est basée sur l'exploitation des êtres humains et de la nature?»

Au gymnase en 2015, Mathilde Marendaz, portée par sa révolte face à la catastrophe climatique et par sa vivacité d'esprit, cocrée *Alternatyv* à Yverdon, une plateforme des diverses initiatives de la transition écologique de la région du Nord vaudois.

Face à l'inaction politique, elle s'engage ensuite chez les Verts pour «contrer les pro-béton et les pro-voitures». Puis devient coordinatrice romande des Jeunes Verts, tout en continuant de militer sans bannière politique, notamment au sein de la mobilisation pour le climat. «Dans ces réunions, il y a une émulation d'intelligences, de volonté, et une telle conscience pour faire avancer la cause, au contraire des politiques de droite qui vont à la vitesse moins 15! Sans réaction de leur part, toutes les options sont ouvertes, jusqu'à l'appel à une grève générale!» Pour elle, l'urgence de la situation, la figure de la jeune Suédoise Greta Thunberg, ainsi que la puissance des réseaux sociaux – tout en étant consciente «qu'un clic pollue énormément» – ont favorisé l'émergence d'un tel mouvement.

SUR TOUS LES FRONTS

Infatigable, Mathilde Marendaz a rendez-vous, en ce jeudi 14 mars, à la rédaction de *La Région* où elle y fait un stage de journalisme, avant de participer au comité féministe yverdonnois le soir. Le lendemain, elle sera présente à la mobilisation internationale pour le climat à Lausanne, puis ira organiser une soirée érythréenne sur la situation des jeunes migrants privés de formation (*L'ES* du 13 février). En l'espace de 24 heures, elle s'impliquera donc dans ses trois combats de prédilection. L'universitaire en géographie humaine et français à Neuchâtel n'en

fait-elle pas trop? «Je ne me repose pas assez. Je sens parfois que mon corps flanche, mais tous mes engagements sont aussi source de vie et d'énergie», sourit celle qui participe aussi dans les associations *Paires* et *Be-Hôme**. «Le système de l'asile, le racisme et les injustices me tordent le bide», lâche-t-elle. Quant au féminisme: «Le système fait que les hommes sont encore ceux qui décident. Le temps partiel pour les hommes comme pour les femmes, la reconnaissance de la valeur du care sont quelques-uns des thèmes essentiels pour davantage d'égalité», relève Mathilde Marendaz qui pourrait en

parler encore longuement, sauf que le travail l'attend. Juste une dernière question: comment s'imaginer-t-elle en 2030? «Je n'y pense pas trop, car tout se joue maintenant! Dans cette brèche du présent, c'est à nous, collectivement, de tenter d'éviter des temps trop sombres, d'inverser le cours de l'histoire.» ■

*Associations qui proposent des parrainages pour l'aide à l'intégration des réfugiés, à Neuchâtel, Yverdon et Lausanne: be-home.ch et projet-paires.ch



THIERRY PORCHET

Mathilde Marendaz, une conscience écologique aiguisée et un engagement fort pour l'égalité entre tous les êtres.



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

LE SYSTÈME D'INFORMATION ALLIANCE CONSTRUCTION EST LANCÉ

Les informations des 150 commissions paritaires de la construction et du second œuvre seront centralisées dans une base de données commune

Jérôme Béguin

Les informations collectées par les quelque 150 commissions paritaires du secteur principal de la construction et du second œuvre seront centralisées dans une base de données commune. Les organisations d'employeurs et de travailleurs du secteur ont fondé à cette fin l'association paritaire Système d'information Alliance construction (SIAC). «Les commissions paritaires procèdent à près de 10 000 contrôles annuels. A l'avenir, elles inscriront dans une base de données commune quelles entreprises sont soumises à quelle convention collective de travail (CCT), si des contrôles sont prévus ou ont été effectués, ce qui a été contrôlé, s'il y a eu des manquements et si l'entreprise fautive a procédé aux paiements de rattrapage. Jusqu'ici ces informations n'étaient accessibles qu'à la commission compétente», indique Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia et vice-président de SIAC. «La commission paritaire de la construction de Berne ne sait pas, par exemple, si une entreprise a déjà reçu la visite du contrôle du marché du travail zurichois. La commission

paritaire des plâtriers et peintres ignore de son côté si une entreprise vue pour la première fois est soumise à une CCT, si elle a déjà fait l'objet de contrôles et s'il y a eu des manquements.»

TRAQUER LES INFRACTIONS

Outre le portail internet, le nouvel instrument se composera d'une attestation CCT SIAC, qui informera sur l'assujettissement à la CCT, les contrôles et les paiements en suspens, ainsi que d'une carte SIAC mise à disposition des entreprises avec photo du salarié et code QR relié à la base de données. Les commissions paritaires et les contrôleurs de chantier pourront donc travailler plus efficacement pour traquer les manquements et les infractions. Une nécessité à l'heure où le secteur de la construction s'organise toujours plus au niveau suprarégional, voire international, et alors que les pressions s'accroissent sur les conditions de travail et les salaires helvétiques.

SIAC sera aussi utile aux maîtres d'ouvrage et aux adjudicateurs. «Quand un maître d'ouvrage veut se renseigner, il lui faut glaner des informations. SIAC marque un grand progrès. Les maîtres d'ouvrage pourront s'enregistrer dans

SIAC et accéder ainsi aux informations figurant dans les attestations CCT. Celles-ci seront accessibles en tout temps sous une forme standardisée», se félicite le responsable syndical. Les commandes publiques pourront ainsi n'être attribuées qu'aux entreprises

respectant les conditions minimales de travail. «L'une après l'autre, les 150 commissions paritaires vont livrer leurs données de contrôle. Un énorme travail reste à accomplir dans les mois à venir», conclut le responsable du secteur

construction d'Unia. D'ici à la fin de l'année, toutes les informations seront rassemblées et le nouveau système deviendra pleinement opérationnel. ■



Le nouveau système d'information contribuera à améliorer l'exécution des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire dans tout le secteur de la construction.

Non à l'accord-cadre, oui à la libre circulation

Sonya Mermoud

Front genevois uni contre l'accord-cadre négocié par le Conseil fédéral et la Commission européenne. D'entente avec le Parti socialiste, les Verts et Ensemble à gauche, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a adopté la semaine passée un manifeste refusant ce pacte qui met en péril la protection des salaires. Assouplissement de la règle dite des huit jours lors de détachement de travailleurs – délai d'annonce nécessaire à l'organisation de vérifications –, affaiblissement du système de cautions et de surveillance des (faux) indépendants, réduction des contrôles, menaces sur les Conventions collectives de travail... Autant de points particulièrement problématiques dénoncés par les syndicats. Réitérant leur rejet de l'accord en question ouvrant large la porte au dumping, ils ont néanmoins réaffirmé leur soutien à la libre circulation des personnes. «Rien d'anti-européen dans notre démarche. Au contraire. Notre position se trouve aux antipodes de celle de l'UDC», relève Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève.

Pourquoi avoir rédigé ce manifeste?

Nous souhaitons préciser les raisons de notre rejet de l'accord-cadre face aux reproches formulés à l'encontre des syndicats accusés de bloquer le processus de signature. En effet, il est important de démontrer que, derrière le débat sur la fameuse «règle des huit jours», l'accord-cadre prévoit une attaque en règle des mesures d'accompagnement à la libre circulation, orchestrée par les lobbys d'entreprises à Bruxelles et profitant également à des sociétés suisses. Il ne s'agit pas, d'une question nationale ou européenne mais d'une question sociale. Car il ne faut pas oublier que ce sont ces mesures qui ont permis, contrairement

Les syndicats genevois ont adopté un manifeste contre l'accord-cadre négocié avec l'Union européenne. Trois questions à Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève

à beaucoup de pays en Europe, de maintenir le niveau salarial en Suisse, en garantissant des protections supplémentaires pour les quelque 250 000 travailleurs avec des permis de courte durée et, au-delà, pour l'ensemble des salariés en Suisse. Et, en nous alliant avec les partis de l'Alternative, nous délivrons aussi un message univoque destiné aux autorités cantonales. Face aux attaques contre les droits des salariés, nous entendons, à Genève, non seulement protéger les mesures d'accompagnement, mais aussi les renforcer.

Le PS suisse semble assouplir sa position. Vous craignez qu'il lâche du lest?

Le PS suisse a adapté son discours pour satisfaire son aile sociale-libérale. S'il se montre favorable à l'accord-cadre, il ne veut pas non plus qu'on touche aux mesures d'accompagnement. Donc il ne peut défendre ce pacte-là. Le Foraus (groupe de réflexion sur la politique étrangère suisse, *ndlr*) cherche aujourd'hui à convaincre la gauche et les syndicats de soutenir l'accord moyennant l'introduction d'une liste de mesures compensatoires susceptibles d'atténuer ses effets négatifs. Ces outils sont très proches de nos revendications mais ils ne pourront se substituer aux mesures d'accompagnement. Si l'on signe l'accord-cadre, la Cour de justice européenne aura son mot à dire sur le droit du travail suisse. Ses déci-

sions prévaudront sur des dispositions internes. Et on connaît la doctrine de cette instance visant à soumettre toute mesure de protection des salariés aux impératifs du libre commerce. Définitivement, l'accord ne peut être signé. Il faut le renégocier.

Et dans le cas contraire, quels seraient alors les risques?

Si on ne signe pas, rien ne se passera dans l'immédiat. Par contre, la signature de l'accord-cadre préparerait le terrain à l'initiative de l'UDC visant à mettre un terme à la libre circulation des personnes et sur laquelle nous voterons l'an prochain. Car un affaiblissement des mesures d'accompagnement générera inévitablement une pression salariale, et chaque pourcentage de salaire perdu élargira l'électorat de l'extrême droite. Refuser aujourd'hui l'accord-cadre, c'est donc dire oui à la libre circulation des personnes. C'est renforcer les droits de tous les travailleurs. D'ici et d'ailleurs. Et si une libre circulation sans protection salariale n'est pas viable, le contraire vaut aussi: une protection salariale sans libre circulation est un leurre. C'est le projet de l'UDC qui veut, elle, priver la main-d'œuvre étrangère de ces droits et revenir à des statuts précaires, comme celui des saisonniers. C'était la pire période d'exploitation et de sous-enchère. ■

APPEL CITOYEN POUR LA PROTECTION DES SALAIRES ET UNE EUROPE SOCIALE

De toutes parts, des initiatives sont prises pour dénoncer le projet d'accord-cadre négocié entre la Suisse et l'Union européenne. L'Union syndicale suisse (USS), Unia ou encore la CGAS (voir ci-contre) ont déjà annoncé leur ferme opposition à ce texte. Vendredi, c'est un appel citoyen, dépassant les frontières nationales, qui a été publié dans plusieurs grands médias helvétiques, dont *Le Temps* en Suisse romande. «Notre Non à la version actuelle de l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE est un Oui à une Europe sociale, à la libre circulation des personnes et à des droits forts pour l'ensemble des salariés!» proclament les quelque 150 premiers signataires de cet appel. Aux côtés de politiciens, comme l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey ou Jean Ziegler, on retrouve des syndicalistes, tels Vania Allewa, présidente d'Unia, et Pierre-Yves Maillard, futur président de l'USS, et des représentants des travailleurs dans des commissions du personnel de l'industrie suisse. Réalistes et écrivains ont aussi paraphé l'appel, ainsi que de très nombreuses personnalités du monde académique, parmi lesquelles Jacques Dubochet, prix Nobel de chimie, et des professeurs de différents pays d'Europe, allant de l'Allemagne à la Roumanie, en passant par les Pays-Bas ou la France.

L'appel défend les mesures d'accompagnement et affirme que «l'ouverture du marché du travail européen ne doit pas donner libre cours aux entreprises d'exploiter la main-d'œuvre provenant des pays à faibles salaires et de baisser les rémunérations. Des droits forts et égaux pour les salariés sont à même de contrecarrer cela. Ceux qui ne le prennent pas en compte font le terrain de la xénophobie, de la discrimination et du nationalisme. Des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne en font aujourd'hui l'amère expérience. Nous n'en voulons pas. Nous sommes en faveur d'une protection forte des salaires et des conditions de travail, et contre toute discrimination, afin de préserver la libre circulation des personnes.» Les signataires demandent une renégociation de l'accord-cadre. ■ SH

L'appel peut être signé sur: <https://protegeons-les-salaires-pas-les-frontieres.ch>



Les syndicats et leurs alliés s'opposent à l'accord-cadre mettant en péril la protection des salaires.



Le Syndicat.

Unia Transjurane Groupes locaux 2019

Pour nos membres et militant-e-s, les groupes locaux sont l'espace pour:

- **participer** et échanger expériences et idées;
- **proposer** des thèmes pour le débat et le travail syndical;
- **décider** les motions pour l'AD régionale (et nationale);
- **s'engager** et devenir délégué-e régional-e.

Groupe local Jura à Delémont
mercredi 3 avril 2019 à 19h00
ATEES - rue Quiquerez 76, Delémont

Groupe local Jura bernois à Tavannes
mardi 2 avril 2019 à 19h00
Restaurant le Central - route de Pierre Pertuis 1, Tavannes

Ordre du jour

- préparation AD régionale 9 mai. Propositions des membres;
- proposition nouveaux-elles délégué-e-s régionaux-ales;
- présentation et débat

Agir pour l'égalité
14 juin 2019: journée d'action et grève des femmes

Apéro convivial à la fin de l'assemblée.

Pour info T 0848 421 600 - transjurane@unia.ch

UNIA NEUCHÂTEL COURS PREVHOR GRATUITS

GRATUITÉ POUR LES MEMBRES, MÊME NOUVEAUX, TRAVAILLANT DANS UNE ENTREPRISE CONVENTIONNÉE DE L'HORLOGERIE.

- COURS DE MÉTROLOGIE & LECTURE DE PLANS
- COURS D'ANGLAIS
- COURS D'INFORMATIQUE

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:
Francisco Pires · 032/729.22.63
francisco.pires@unia.ch

WWW.EVENEMENT.CH



Le Syndicat.

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail équitables.

A la suite de rotations internes, Unia région Neuchâtel recherche:

Un-e syndicaliste à 80% ou 100% pour le secteur industrie

Vous êtes intéressé-e par:

- L'action syndicale et les valeurs qu'elle véhicule
- Le renforcement du mouvement par le recrutement de membres
- La défense individuelle et collective des travailleur/euses
- Le travail de mobilisation et de campagnes syndicales

Pour ce poste, les qualités suivantes sont requises:

- Plusieurs années d'expériences professionnelles
- Aisance dans les contacts et flexibilité
- Très bonne maîtrise du français écrit et oral
- Parfaite maîtrise des outils informatiques standards

Pour ce poste, les qualités suivantes seraient un atout:

- Être issu-e du milieu de l'industrie
- Maîtrise du portugais ou d'une autre langue de la migration

Vous êtes **une personne impliquée**, persévérante et **convaincante**. La pluralité des tâches ne vous effraie pas. Alors vous êtes la personne que nous recherchons.

Si vous êtes résolu-e à relever ce défi et à œuvrer pour un monde du travail plus juste et plus solidaire, nous attendons avec plaisir votre candidature, munie d'un dossier complet, à l'attention du service du personnel, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel.

Lieu de travail: canton de Neuchâtel

Délai de postulation: 3 avril 2019

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Pour tout renseignement: Steve Cand, Responsable RH,
032 729 22 27 www.neuchatel.unia.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald,
Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 60371 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

TOUT EST PROTÉGÉ



SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL



LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois: CHF 19.-



www.lecourrier.ch

«JE RESTE DÉTERMINÉE À ME BATTRE»

Licenciée à son retour de congé maternité, Elsa* devra encore se battre au Tribunal fédéral pour conforter sa victoire. Une lutte qu'elle mène pour toutes les mères

Propos recueillis par Manon Todesco

Le 19 septembre 2016, Elsa reprend le chemin du travail après son congé maternité, avec envie et motivation. Cela n'aura pas suffi, car le jour même, son employeur depuis onze ans, une grande régie immobilière genevoise, la licencie. Pourtant, en 2015, juste avant l'annonce de sa grossesse, Elsa avait été nommée responsable de la communication. Quelques mois plus tard, tout s'écroule. «Selon eux, j'ai été remerciée car ma remplaçante était plus compétente que moi et que je n'étais pas diplômée pour le poste. Je peux le comprendre; cela dit, ils le savaient déjà quand ils me l'ont proposé et j'étais motivée à me former si besoin. Pour moi, cela est clairement lié à ma maternité.»

Décidée à faire valoir ses droits, elle conteste son licenciement et traîne son ex-employeur jusqu'au Tribunal des prud'hommes. Elle échoue une première fois, puis se voit donner raison par la Cour de justice en deuxième instance. Le jugement du 9 janvier confirme le caractère «discriminatoire» de son licenciement en vertu de la Loi sur l'égalité (LEg) et condamne son ex-employeur à lui verser l'équivalent de trois mois de salaire. Une victoire qu'il faudra encore arracher au Tribunal fédéral, la régie ayant formulé un recours...

QUESTIONS RÉPONSES

Très peu de mères licenciées à leur retour de congé maternité ont l'énergie de se lancer dans une telle procédure: qu'est-ce qui vous a décidée à vous battre?

Elsa: A partir du jour où j'ai été licenciée, à savoir le jour de mon retour,

plusieurs choses se sont enchaînées. Aucune énergie n'a été mise dans la rédaction de mon certificat de travail alors qu'ils m'avaient dit que j'étais une bonne collaboratrice et qu'ils étaient prêts à me recommander. J'ai dû me battre pour qu'ils daignent me recevoir une fois licenciée; et j'ai eu le sentiment de ne pas être prise au sérieux, d'être niée, après plus de dix ans passés à leurs côtés. Là, j'ai décidé d'obtenir réparation, pas pour l'argent mais pour le symbole, afin de défendre le droit du travail et de la femme maternante. A l'époque, j'ai lu un article dans *Le Temps* qui abordait la problématique, dans lequel Audrey Schmid (secrétaire syndicale à Unia, *ndlr*) intervenait, et j'ai décidé de pousser la porte d'Unia pour qu'ils m'épaulent.

Quels sentiments avez-vous traversés au cours de cette longue procédure?

J'ai eu beaucoup de peurs. Il faut dire que c'est un peu David contre Goliath et mon ancien employeur n'a pas hésité à sortir les grands moyens pour m'impressionner! Je n'ai pas compris à quel point ce serait épuisant. J'ai craint de ne plus jamais pouvoir travailler dans une régie de la place, ou même trouver un appartement. Il y a aussi cette tension permanente, cette attente interminable qui nous empêche de passer à autre chose. Après, je dois admettre que la colère a été un bon moteur.

Comment avez-vous vécu l'échec puis la victoire?

Je crois que les deux parties avaient l'intention d'aller jusqu'au bout. Après le premier jugement rendu par les prud'hommes, je me suis sentie abattue, d'ailleurs je me demande encore comment j'ai eu l'énergie d'y

recourir. A force de s'entendre dire qu'on n'est pas compétente, on perd confiance en soi, et aussi dans le système. D'avoir gagné en seconde instance m'a fait beaucoup de bien. Maintenant, il va falloir remettre ça!

Comment appréhendez-vous la bataille à venir au Tribunal fédéral?

Je suis toujours très en colère de voir toute l'énergie que cette régie met à me nuire, notamment en conditionnant le versement de la somme à laquelle elle a été condamnée à l'issue de la procédure fédérale qui ne fait pourtant pas l'objet d'un effet suspensif. Par ailleurs, je ressens encore de la peur, car rien ne nous prépare à passer par ce genre d'épreuves dans la vie. Je ne voulais pas en arriver là. Toutefois, je reste déterminée et gonflée à bloc par tous les messages de soutien que j'ai reçus. Si je perds, ce serait très dommage, car cela ne va pas encourager les femmes à réagir, alors que plus on sera combatives, moins ce genre de comportements discriminatoires existeront.

Quel message adresseriez-vous aux femmes qui vivent la même situation que vous?

Je leur dirais de bien se renseigner et de s'armer de courage pour aller au moins jusqu'à la séance de conciliation avec l'employeur. C'est loin d'être facile, car c'est une période de notre vie où nous sommes très vulnérables et où nous avons plein d'autres batailles à mener, mais il faut le faire.



Maternité sanctionnée. De retour à son poste, Elsa a été licenciée par son employeur pour qui elle travaillait depuis onze ans.

Comment agir pour éviter que cela ne se reproduise?

S'il existait un congé paternité au moins équivalent au congé maternité, cela changerait beaucoup de choses. Cette situation permettrait aux deux parents d'être davantage présents et impliqués dans l'éducation de l'en-

fant dès sa première année, de créer des liens forts avec lui. Les rôles traditionnels seraient alors révolutionnés et l'attitude des employeurs envers les mères serait différente. ■

*Prénom d'emprunt.

POING LEVÉ

«NOUS NE SERONS PAS DES ESCLAVES»

Par Sylviane Herranz

Les peuples de l'Est de l'Europe ne veulent plus être les esclaves des temps modernes, des multinationales et des gouvernements à leur solde. Alors que d'immenses manifestations se poursuivent en Serbie contre le pouvoir autoritaire, un mouvement d'envergure a eu lieu en Hongrie. Démarré en décembre, il s'est élevé contre une nouvelle loi sur le travail, nommée «loi esclavagiste» par les opposants. Adoptée le 12 décembre, la loi autorise jusqu'à 400 heures supplémentaires par année, contre 250 auparavant. Des heures sup' à payer dans un délai de trois ans. Une flexibilisation totale, qui fera payer aux salariés tout ralentissement des commandes. Durant plusieurs semaines, des milliers de travailleurs ont manifesté aux cris de «Nous ne serons pas des esclaves!», exigeant le retrait de la loi, une hausse de 10% du salaire minimum, la réforme des retraites et le maintien du droit de grève. Un droit réduit comme peau de chagrin par le gouvernement réactionnaire de Viktor Orbán: aucune fédération syndicale ne peut désormais appeler à la grève. Seul un syndicat d'entreprise y est habilité, pour deux heures si les négociations n'ont pas abouti, voire une journée par la suite.

Bravant ces restrictions, les ouvriers de l'usine Audi de Győr, au nord-ouest de la Hongrie, ont mené une grève de sept jours fin janvier, revendiquant une hausse des salaires de 18%. Toute l'usine, comptant près de 13 000 employés, dont 8 700 syndiqués, était à l'arrêt. Une démonstration de force qui a ébranlé l'industrie automobile allemande, certains sites devant cesser leur activité, faute d'approvisionnement. La ville de Győr est en effet devenue le plus grand site de fabrication de moteurs du monde. De très nombreux constructeurs allemands, comme Audi, Porsche ou Mercedes, ont délocalisé leur production en Hongrie, attirés par des salaires extrêmement bas: en Slovaquie, les travailleurs d'Audi gagnent 25% de plus que les ouvriers hongrois, en République tchèque 28%, en Pologne 39%, et en Allemagne 400%... Le compte est vite fait, d'autant que la Hongrie offre aussi un des taux d'imposition des entreprises les plus bas d'Europe avec 9%.

Grâce à leur arrêt de tavail, les salariés d'Audi ont obtenu une augmentation de 18%. La grève avait été soutenue par les travailleurs allemands de la branche et leur syndicat IG Metall. La section de Bavière dénonce la «spirale infernale» de recherche de profit avec les bas salaires, «menaçant les collègues des autres pays». Un des dirigeants d'IG Metall, Wolfgang Lemb, a pour sa part expliqué que la Hongrie était devenue un laboratoire d'essai pour les constructeurs allemands. Il évoque des expérimentations en matière de réduction des coûts du travail, mesures qui, dans son pays, doivent être soumises au syndicat et aux comités d'entreprise. Ainsi, une usine hongroise de Mercedes teste le travail en équipe de 12 heures. Ailleurs, des modèles réduisant salaires et congés lors d'interruption de la production sont essayés. Avec la complicité du «populiste» Orbán et de sa «loi esclavagiste». Au moment où partout en Europe les salaires sont remis en cause, la résistance des ouvriers hongrois pourrait, comme l'a souligné le site hongrois *Mérce*, «faire des émules au niveau européen». Il est temps de renverser la vapeur! ■

Faire bouger les lois

En Suisse, 10% des femmes sont licenciées après leur congé maternité, et la tendance est à la hausse. La plupart des victimes échouent en justice, et quand elles gagnent, elles se voient indemnisées au mieux de six mois de salaire. Une situation «incompréhensible et choquante», selon le conseiller national socialiste Mathias Reynard, qui estime que la protection contre le licenciement donnée par le droit du travail actuel, à savoir 16 semaines, n'est clairement pas suffisante, et les sanctions pas assez dissuasives. C'est pourquoi il a déposé le 7 mars deux motions (19.3058 et 19.3059) demandant respectivement l'augmentation des sanctions en cas de licenciement des jeunes mères pour cause de maternité ou de grossesse et la prolongation de la durée de protection contre le licenciement des femmes au retour de leur congé maternité. «Il appartient au gouvernement fédéral de proposer de toute urgence des mesures afin de protéger réellement les jeunes mères travaillant en Suisse.» Les propositions sont en cours de traitement. ■ **MT**



PREMIER BRAS DE FER CONTRE BOLSONARO?

C'est peut-être le prélude d'une bataille d'envergure entre le monde du travail et le nouveau Gouvernement brésilien. Le 22 mars, syndicats et mouvements sociaux appellent à une journée nationale de lutte. Ils refusent la démolition du système de retraite

Guy Zurkinden

Article paru dans le journal *Services publics* du SSP, le 8 mars.

«**N**ous aurons un pays de personnes âgées et de travailleurs qui mendieront dans les rues», dénonce Guilherme Portanova, de la Confédération brésilienne des retraités et pensionnés. Le 22 mars, syndicats et mouvements sociaux brésiliens organiseront une première journée nationale de mobilisation. Il s'agira d'un «échauffement» en vue d'une grande grève générale. Dans leur colimateur: la proposition d'amendement constitutionnel (PEC) 6 transmise par le président Jair Bolsonaro au Parlement, le 20 février dernier. Ce projet de refonte du système de retraites, intitulé «Nouvelle Prévoyance», a été concocé par le ministre de l'Economie, Paulo Guedes. Pour Vagner Freitas, président de la Centrale unique des travailleurs (CUT), «il s'agit d'une attaque brutale contre la classe travailleuse».

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS

La révision fixe un âge limite obligatoire donnant droit à une rente de retraite: 62 ans pour les femmes (contre 60 aujourd'hui), 65 ans (inchangé) pour les hommes. Arrivés à cet âge, les salariés devront prouver une durée de contribution minimale de 20 ans – au lieu de 15 aujourd'hui – pour avoir droit à une pension.

La durée de cotisation nécessaire pour toucher une rente pleine sera augmentée de cinq ans – 40 ans pour les hommes, 35 pour les femmes. En cas de durée de cotisation insuffisante, les pertes de rentes seront bien plus élevées – jusqu'à 40% de manque à gagner. En parallèle, la possibilité de toucher une retraite avant l'âge limite – permise aujourd'hui après 35 années de cotisations pour les hommes, 30 ans pour les femmes – est supprimée. Il faut ajouter à ces reculs la coupe brutale dans le revenu d'assistance prévu pour les retraités les plus précaires –

4,5 millions de personnes. Des actuels 998 réaux mensuels (260 francs) il passera à 400 (105 francs) pour les personnes âgées entre 60 et 70 ans.

COMPRENDRE LE CONTEXTE

Pour une majorité de salariés, ces changements équivaldraient à un tremblement de terre. Selon l'Institut brésilien de géographie et statistique (IBGE), le nombre de travailleurs informels a dépassé, en 2017, le nombre de travailleurs occupant des emplois réguliers. Une majorité des personnes arrivées à l'âge de la retraite ne parvient donc pas à établir les vingt années de cotisations qui seront nécessaires pour toucher une rente. Conséquence: «Avec le projet de Bolsonaro, ces millions de salariés, pour la plupart des travailleurs pauvres, n'auront plus le droit à une retraite. Ils seraient condamnés à la misère. Et ceux qui arriveront à prouver vingt années de cotisations recevront une rente de retraite largement amputée.»^[1]

Au Brésil, l'espérance de vie moyenne était de 76 ans en 2017. Mais les différences sont énormes selon la région et la classe sociale. Dans le Nordeste, les travailleurs ruraux meurent en moyenne dix ans plus tôt. Les conséquences de la PEC 6 y seraient dramatiques: «Fixer un âge de la retraite à 60 ans pour les travailleurs ruraux, femmes et hommes, assorti de vingt années de cotisations va condamner des contingents entiers à la misère absolue», dénonce Kelli Mafort, dirigeante nationale du Mouvement des sans-terre (MST). Pour le député fédéral João Daniel, issu du Parti des travailleurs, c'est aussi «la garantie de retirer le droit à la retraite à plus de 70% des travailleuses rurales du Nordeste».

PREMIER TEST

Les opposants à la «Nouvelle Prévoyance» dénoncent son objectif ultime: remplacer un système de retraite public, fondé sur la répartition, par la

capitalisation privée – introduite par le projet de M. Guedes. Les marchés financiers, de leur côté, applaudissent. Pour le président Bolsonaro, affaibli par une pluie de scandales – liens entre sa famille et les milices paramilitaires à Rio, affaires de corruption touchant son fils, le parti présidentiel et ses alliés –, la pilule ne sera pas facile à faire passer. Son prédécesseur, Michel Temer, s'est cassé les dents sur une réforme moins brutale.

La bataille des retraites pourrait donc être le premier bras de fer d'envergure entre l'équipe au pouvoir et le camp populaire. ■

¹ Instituto Humanitas Unisinos, 25 février 2019.

TripAdvisor, entre autres, épinglé par Amnesty International

Les colonies israéliennes en territoire palestinien occupé (TPO) et à Jérusalem-Est ne devraient pas être des destinations touristiques, indique un récent rapport d'Amnesty International

Gérard Blanc

«**A**pprenez à tirer comme un soldat, faites une balade à dos de chameau ou partez à la découverte de sites historiques», voici ce que propose la plateforme de tourisme en ligne TripAdvisor dans l'une des nombreuses colonies israéliennes illégales dénoncées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Une offre décriée par Amnesty International, auteur d'un récent rapport sur les géants de la réservation touristique en ligne actifs dans les implantations illégales. «Les colonies israéliennes en territoire palestinien occupé (TPO) et à Jérusalem-Est ne devraient pas être des destinations touristiques, indique l'ONG dans son docu-

ment. TripAdvisor tend à «normaliser» et à légitimer la colonisation aux yeux du grand public alors que la seule occupation par Israël de ces territoires constitue un crime de guerre. En outre, les colonies ont des répercussions désastreuses sur de nombreux droits fondamentaux des Palestiniens, notamment sur leur droit à un niveau de vie suffisant, à la santé, au logement, à l'éducation et à la libre circulation. En toute connaissance de cause, TripAdvisor continue de proposer ses services qui dopent l'économie des colonies et contribuent à leur expansion.»

UN LIEU IDYLLIQUE?

Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor suggèrent, par exemple, des vacances dans la colonie de Kfar Adu-

mim à 10 km à l'est de Jérusalem, dont l'aménagement et l'extension ont des répercussions néfastes sur de nombreux droits humains de la population bédouine: qui a perdu son accès aux pâturages, subit régulièrement des pressions pour quitter ce secteur et dont le village est sous le coup d'une démolition imminente. Tous ces systèmes de réservation suggèrent de nombreuses formules d'hôtels, chambres d'hôtes, activités, circuits dans les TPO de Cisjordanie et ce, en dépit des mises en garde des organisations de défense des droits humains. L'appropriation de biens d'autrui par la voie militaire est considérée par la Cour pénale internationale comme un crime contre l'humanité. Ces entreprises le savent et passent outre.

Cette mise en valeur des colonies dans les TPO a pour effet de «normaliser la situation», dénonce Amnesty International. En 2017, l'ONG avait déjà réagi à ce sujet auprès des dirigeants des sites de locations de vacances. Airbnb, par exemple, avait retiré de son catalogue 200 lieux où se trouvaient des logements en location en Palestine tout en conservant ceux qui se trouvaient à Jérusalem-Est, bien qu'il s'agisse aussi d'un territoire occupé.

UNE DÉMARCHE POLITICO-IDÉOLOGIQUE

L'offre touristique dans les TPO n'est toutefois pas prête à se tarir, encouragée par Israël qui a, ces derniers temps, accru son soutien financier aux entreprises ayant des activités dans les implantations illégales. Les retombées sont bénéfiques financièrement pour le Gouvernement israélien. Et le sont davantage encore sur les plans politique et idéologique, ayant permis à Israël d'accroître son emprise touristique dans la région. En 2018, ce sont près de quatre millions de vacanciers qui y ont séjourné. Les sites mis en valeur dans les colonies sont le Parc national de la Cité de David à Jérusalem-Est, et les rives de la mer Morte, territoires où se trouvent de nombreuses colonies rurales qui accueillent des touristes. Nous sommes à l'orée de nouvelles élections législatives. Pour le Premier ministre Benyamin Netanyahu, la remise en question touristique des TPO pourrait lui coûter des voix de la droite et de l'extrême droite.

IMAGE DE MARQUE...

Dans ce contexte, faut-il boycotter le tourisme en Israël? «Non, répond Manon Schick, directrice de la section suisse d'Amnesty International. Nous ne sommes pas pour un boycott d'Israël, où il y a bien des endroits agréables pour passer ses vacances. Par contre, notre conseil serait plutôt de se renseigner utilement pour éviter les logements qui se trouvent dans les TPO.» Et la Suisse, comment se positionne-t-elle sur ce dossier? «Elle fait partie des pays qui soutiennent les décisions de l'ONU et condamne le principe des colonies dans les TPO. Elle en prône le démantèlement, mais ne dicte aucune conduite aux consommateurs», poursuit Manon Schick, tout en précisant la nature des démarches menées par Amnesty. «Nous allons continuer à solliciter les systèmes de réservations en ligne pour qu'ils informent les vacanciers sur la localisation des logements de vacances dans les TPO. Nous espérons y parvenir en misant sur le fait que ces entreprises, contrairement aux gouvernements, sont sensibles à leur image de marque. Dans plusieurs pays d'Europe, Amnesty mène une campagne pour interdire l'importation de produits venant des colonies illégales. Le Parlement irlandais examine un projet de loi à ce sujet. Amnesty Israël travaille aussi dans ce sens pour sensibiliser les consommateurs israéliens.» ■



LA PLUS GRANDE MOBILISATION ÉTUDIANTE DE L'HISTOIRE

Partout dans le monde, dans plus de 120 pays, des étudiants ont battu le pavé le 15 mars pour exiger des réponses concrètes au réchauffement climatique et à la perte de la biodiversité. En Suisse, plusieurs dizaines de milliers de jeunes se sont rassemblés dans plus d'une vingtaine de villes. Une mobilisation qui s'est encore renforcée depuis la première grève du climat le 18 janvier dernier. A Lausanne (photo), ils étaient autant de participants, sinon plus, que le 2 février dernier. Soit 15000 environ. Sur les calicots, des phrases poétiques, chocs, drôles, toujours inventives, telles que «Les calottes sont cuites!». Et, parmi les slogans scandés, un même mantra répété au fil des manifestations: «On est plus chaud, plus chaud que le climat!» Place de la Riponne, au terme du cortège, des étudiants ont appelé à une nouvelle manifestation le 6 avril prochain, en hurlant au micro: «Ne nous regardez pas, rejoignez-nous!» ■ AA

marcheclimat.ch

LA FIN DU SYSTÈME PYRAMIDAL ?

Ou quand la hiérarchie s'efface au profit de la gouvernance horizontale. Rencontre en Valais avec les artisans du lien

Textes Aline Andrey

Photos Neil Labrador

Le rendez-vous est pris dans leur lieu de réunion, l'ancien café des Alpes à Bramois, près de Sion. Marc Mariéthoz, Charlène Goulinet et Alain Maret sont présents. Manque deux de leurs compères dans cette aventure qu'est celle des «artisans du lien». Un nom pour communiquer, plus qu'une appartenance. Ils expérimentent la gouvernance partagée dans leurs projets respectifs: cogestion d'une buvette d'alpage, permaculture, accompagnement de groupes, d'associations, de coopératives, formation à l'autogouvernance... En bousculant les habitudes et les schémas de pensée, ils invitent notamment les participants à leurs stages à une autre manière de réfléchir, d'interagir, de prendre des décisions, de mener des réunions et des actions.

En cette matinée hivernale ensoleillée, en préambule, un tour de météo personnel: l'occasion pour chacun d'exprimer comment il se sent. Puis les rôles de chacun sont définis: facilitateur et rédacteur du procès-verbal. Peuvent s'y ajouter le gardien du temps, et celui des émotions, entre autres fonctions. Celles-ci diffèrent selon la taille du groupe, l'objectif de la réunion, les besoins, les règles établies. Car la gouvernance partagée, loin de l'idée reçue du chaos, impose un cadre, défini par tous et mouvant selon les besoins, pour pouvoir évoluer en confiance et efficacement. Les outils de communication sont nombreux, mais avec toujours comme corollaires le respect de tous, la parole donnée à chacun et l'écoute dans la bienveillance.

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'est-ce que les artisans du lien ?

Alain: Notre raison d'être d'abord: créer, vivre et partager des processus qui aident à être libre, entier et heureux, et à cheminer en lien avec les autres dans la joie, la confiance et la bienveillance.

Marc: Un bref historique: il y a quelques années, à la suite du café participatif etiks à Sion, une soixantaine de personnes indépendantes se sont regroupées autour de différentes thématiques: l'habitat, l'alimentation, le lien social, etc. Avec une charte éthique commune qui impliquait de fonctionner ensemble de manière horizontale.

Charlène: On donne des formations, on accompagne des groupes soit à démarrer ou à «transitionner» du vertical à l'horizontal. Majoritairement des collectifs, des associations, des coopératives.

Alain: On s'entraîne à la facilitation, entre nous et avec les autres. Nous sommes tous en chemin. Dans notre fonctionnement, l'argent est la conséquence, pas le but. Notre modèle économique est celui de la participation libre et consciente. Et ça porte ses fruits: depuis quelques années, les occasions de partager se multiplient, sans marketing ni site internet, de bouche à oreille.

Marc: Je précise que la participation consciente, ce n'est pas du tout une rémunération au chapeau. Chacun



Les trois membres des artisans du lien, Charlène Goulinet, Marc Mariéthoz (de dos) et Alain Maret en réunion dans leur local de Bramois.

réfléchit à ce qui est, pour lui, la juste rétribution, par rapport à ce qu'il a reçu et à ses capacités financières.

Quelles sont les grandes lignes de la gouvernance partagée ?

Marc: Comme l'explique très bien Frédéric Laloux qui a étudié des entreprises de plus de 100 salariées fonctionnant en gouvernance partagée (lire ci-contre), trois pôles ressortent: l'autogouvernance, la plénitude et la raison d'être évolutive. Le premier, c'est qu'il n'y a pas de chef: les individus décident ensemble des règles qu'ils vont suivre. Le deuxième, c'est qu'en fonctionnant de manière horizontale, on peut être pleinement nous-mêmes. On peut arriver au boulot sans la casquette du winner, exprimer nos forces et nos vulnérabilités. Les masques tombent. La distinction vie professionnelle et vie personnelle s'estompe. Enfin, la raison d'être évolutive de l'organisation éclaire sur le pourquoi on veut avancer ensemble, et permet de se focaliser sur une direction commune. Chaque année, on la revoit. Ce n'est pas un but. D'autres personnes viennent, d'autres partent. La raison d'être bouge. On ne reste pas figé, on affine le cap.

Comment se prennent les décisions ?

Alain: Pour les décisions importantes qui concernent tout le monde, par consentement, c'est-à-dire avec l'idée que tout le monde peut «vivre avec» la décision. Au niveau opérationnel, on donne notre confiance et du pouvoir de décision (selon le modèle de la sollicitation d'avis) à ceux qui incarnent un rôle (un ensemble de tâches dont la réalisation est confiée à un ou plusieurs individus).

Marc: Pour faire simple, ce sont ceux qui font qui décident... Ou pas. J'aime beaucoup finir mes phrases par «ou pas». Cela permet de rappeler que les vérités sont multiples.

Charlène: Je crois que, pour bien comprendre, il faut oser expérimenter ce type de gouvernance.

Est-ce que la gouvernance horizontale peut changer le monde ?

Alain: Je ne pense pas. Cela doit passer par une évolution intérieure. Et Frédéric Laloux en est conscient. Même si, dans son livre *Reinventing organizations*, c'est entre les lignes.

Vous vous référez beaucoup au livre *Reinventing organizations*. Que représente-t-il pour vous ?

Marc: Ce livre représente une grande bouffée d'oxygène. C'est très inspirant de voir que de grandes entreprises de divers pays peuvent fonctionner en gouvernance partagée. Économiquement, c'est vivable. Cela reste toutefois une étape intermédiaire, car ses outils pourraient être encore détournés pour mettre davantage de pression sur les employés. Alors que je cherche à aider les individus à être libres, tout en faisant ensemble.

Charlène: Pour moi, c'est source d'inspiration. Quand je perds un peu espoir, je lis le passage sur Buurtzorg* et ça repart! Pas tant que ça fasse gagner de l'argent à l'État, mais surtout que les infirmières créent des liens et puissent vivre ce pour quoi elles ont appris ce métier. Leur travail redevient humain. Elles retrouvent le feu.

Alain: Je suis intervenu comme facilitateur dans un groupe issu du secteur médical en Suisse. Et j'ai senti une énorme frustration par rapport à ce qui se passe. Ces personnes n'ont aucun pouvoir sur leur comptabilité, et ont perdu toute liberté. C'est un système féodal. Et dans ce cas, nous ne pouvons qu'aider à décharger, mais pas à résoudre la situation.

Le système pyramidal pourrait-il s'écrouler ?

Marc: Le monde est de plus en plus complexe et l'on continue d'utiliser le même levier qui ne marche pas: plus de segmentation et plus de contrôle. Je pense que si la pyramide ne s'effondre pas, elle va peu à peu se vider. Car des alternatives plus inspirantes existent.

Charlène: Ce que j'observe, c'est que les gens qui fonctionnent dans le bas de la pyramide acceptent de moins en moins ce système. Car ils doivent gérer les mauvaises décisions prises par ceux qui sont en haut, et qui ne connaissent pas le terrain.

Alain: Personnellement, j'ai vécu la souffrance au travail en acceptant un contrôle énorme, l'aberration des décisions de petits chefs, l'absence de sens, de remerciements. Cette douleur, qui peut aller jusqu'au burn-out, nous dit qu'il est temps de changer. La méditation me semble un des outils essentiels. Aller regarder en soi

permet de questionner cet héritage d'autorité et de peur. Le processus de gouvernance partagée, avec tous ses outils, permet d'éviter d'avoir à se battre. Si on ne se coupe pas la parole, si chacun a son espace de parole, cela ouvre une autre manière de fonctionner très structurée, où le pouvoir se situe dans le processus, dans les outils et dans les règles qu'on s'est fixées tous ensemble.

Marc: On décide ensemble des limites, du cadre, pour évoluer ensemble en sécurité et dans le bien-être. Il n'y a pas de hiérarchie de pouvoir, mais une hiérarchie naturelle qui peut s'exprimer, soit les talents, l'énergie, le temps à disposition, propres à chacun. Cela ne veut pas dire non plus que tout le monde décide de tout. Mais tout le monde décide de comment on répartit le pouvoir.

Charlène: La structure est importante, mais pas cristallisée. Elle bouge comme un roseau. Dans les entreprises, le contrôle reste omniprésent car l'idée sous-jacente est que l'humain veut en faire le moins possible. Or, le présupposé de base essentiel de la gouvernance partagée, c'est la confiance en l'humain qui, naturellement, aime faire les choses bien et coopérer. ■

*Buurtzorg, entreprise des Pays-Bas dans le secteur des soins à domicile pour les personnes âgées et les malades a été fondée en 2006. Avec 10 000 collaborateurs, elle travaille sur le modèle de la gouvernance partagée et gère 70% des soins à domicile du pays. Des équipes autonomes d'infirmières fonctionnent sans chef, et sans chronomètre. Avec pour résultat: moins de besoins médicaux, moins d'admissions aux urgences, moins de coûts et, surtout, davantage de temps notamment pour créer des liens de confiance avec les personnes âgées.

Pour aller plus loin:

L'Université du Nous offre outils, démarches, jeux, pour le développement d'un projet, la résolution d'un conflit, l'élection sans candidat, etc.: universite-du-nous.org

DES ORGANISATIONS REINVENTÉES

Le livre du Belge Frédéric Laloux *Reinventing organizations. Vers des communautés de travail inspirées* fait figure de bible pour les tenants de la gouvernance partagée. Il a étudié le fonctionnement de nombreuses entreprises «libérées», tous secteurs confondus. Dans sa version résumée et illustrée, il explique avec pédagogie les différentes manières de vivre le pouvoir à travers les âges et surtout l'avènement d'un nouveau management. La pyramide s'effondre, car elle ne marche que dans des contextes simples. Comme l'explique Frédéric Laloux, tous les systèmes complexes, à commencer par notre cerveau ou les nuées d'oiseaux, fonctionnent sur la base de l'autorité distribuée. Le processus de sollicitation d'avis est l'une des innovations clés de l'autogouvernance: chacun peut décider de tout, y compris de l'utilisation de l'argent, à condition d'avoir consulté les spécialistes et ceux qui devront vivre avec les conséquences. Une manière de faire efficace et rapide à en croire les exemples du livre, le but étant de permettre à chacun d'exercer pleinement son pouvoir. Tels les champignons et les arbres qui coopèrent, «sans compétition, pour que chacun s'épanouisse au mieux selon sa nature». Les entreprises «libérées» évoluent dans ce processus avec des budgets annuels minimes, sans objectifs, au rythme de chacun, mais avec une structure où le processus de sollicitation d'avis est clair et avec la mise en place d'outils de résolution de conflits. D'autres chemins s'ouvrent aux collaborateurs d'entreprises en marche: mener les entretiens annuels ou d'embauche entre employés, et même décider des salaires. Autant de mesures que l'on pourrait estimer utopiques, si elles n'étaient déjà mises en œuvre dans des entreprises pionnières... En Suisse, plusieurs entreprises et organisations font le pas de la gouvernance partagée à différents degrés*. Pour ne donner que quelques exemples: l'entreprise d'informatique Uditis, la HES de Sierre qui offre une formation où des étudiants s'autogouvernent et prennent en main leur formation, ou encore la Librairie du Boulevard à Genève. En France, l'usine métallurgique Favi fait figure d'exemple dans le domaine. Et dans le secteur médical, Buurtzorg est à la pointe de la gouvernance partagée aux Pays-Bas. ■

*Sur le sujet: les émissions *Vacarme* de la RTS du 10 au 15 mars. Podcasts: rts.ch/vacarme



Frédéric Laloux, *Reinventing organizations. Vers des communautés de travail inspirées*, Diatelo Editions, 2015.

Frédéric Laloux, *Reinventing organizations. La version résumée et illustrée*, Diatelo Editions, 2017.

Le pillage des matières premières en débat

Pour la 8^e année consécutive, les négociants en matières premières et les banquiers se réuniront au Beau-Rivage Palace à Lausanne fin mars. A quelques rues de là, pour la 7^e fois, un contre-sommet sera organisé par le Collectif contre la spéculation sur les matières premières. Au programme du samedi 23 mars: les interventions de Marc Guéniat, responsable enquête à Public Eye, et Sébastien Guex, professeur d'histoire contemporaine. Le premier parlera des avantages que les traders tirent des circuits financiers suisses, le second des enjeux de la Réforme fiscale de l'imposition des entreprises et du financement de l'AVS (RFFA), notamment pour les multina-

tionales. Des ateliers seront ensuite organisés avec Raphaël Granvaud, militant de l'association Survie, sur Areva au Niger et ailleurs sur le continent africain, avec entre autres Omeima Abdeslam, représentante du Front Polisario pour la Suisse et pour l'ONU, sur le pillage des ressources en phosphate et la surpêche au Sahara occidental. Augustin Mukamba, membre de la communauté de la République démocratique du Congo de Suisse s'exprimera sur son pays – proie des multinationales minières. L'après-midi, plusieurs spécialistes brésiliens interviendront au sujet des populations touchées par l'extraction des matières premières et, en particulier, des activités de Vale dans leur

pays. Marine Calmet, juriste chez Nature Rights, communiquera sur la résistance au projet Montagne d'Or en Guyane. Et Marc Hummel, de Swis-said, du rôle de la Suisse dans le commerce de l'or. A noter encore qu'une manifestation conviviale et musicale, revendicatrice et pacifique, aura lieu à Lausanne le mardi 26 mars à 18h à la place de la Gare. Et qu'en guise de préambule, une conférence sera organisée par les ONG Pain pour le prochain et Action de Carême le 22 mars à 19h30, intitulée «Matières premières et droits humains – Regards croisés de femmes engagées en RDC et en Suisse». ■ **AA**

Programme détaillé sur: stop-speculation.ch

Forum, samedi 23 mars, de 9h30 à 18h.

Conférence, vendredi 22 mars à 19h30, sur les enjeux liés à l'extraction minière par des entreprises suisses et leurs conséquences sur les droits humains et environnementaux en présence de Sœur Nathalie, coordinatrice du Centre d'aide juridico-judiciaire en RDC et hôte de la campagne œcuménique, Manon Schick, directrice d'Amnesty International, et Chantal Peyer, cheffe d'équipe Entreprises et droits humains à Pain pour le prochain.

Ces événements auront lieu à la Maison de quartier sous-gare, av. Dapples 50, à Lausanne.

Manifestation, mardi 26 mars à 18h, place de la Gare à Lausanne.



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Comme ici en 2018, une manifestation marquera la fin du contre-sommet.

AGENDA UNIA

FRIBOURG

ASSEMBLÉE DU CHALET DE L'ENTRAIDE

Chalet de l'entraide ouvrière de la Gruyère
L'assemblée annuelle du Chalet de l'entraide ouvrière de la Gruyère aura lieu le **vendredi 29 mars à 20h** au Chalet de l'entraide, à Montbarry, Le Pâquier.
A l'ordre du jour: 1. Bienvenue et liste de présences. 2. Procès-verbal de l'assemblée du 12 avril 2018. 3. Rapport du président. 4. Rapport du caissier. 5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes. 6. Nominations statutaires. 7. Activités, travaux 2019: chalet, route des Cavues, source, etc. 8. Divers.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation. Cette assemblée est composée de représentants de Unia, Syndicom, SEV, SSP, USF, PS la Gruyère et ses sections et de membres libres. Les délégués empêchés de participer voudront bien se faire remplacer. Merci.

Toutes et tous les collègues intéressés au Chalet sont cordialement invités à y participer également. Au plaisir de vous rencontrer nombreux!
Au nom du comité, Raymond Remy, président.
Nécessité d'un transport ou excuse: appelez le 026 912 56 91 ou le 079 944 35 85.
Ou écrivez à raymond.remy@websud.ch

GENÈVE

SÉANCES

Comité vente: mercredi 20 mars à 19h30.
AG mécatronique: mardi 26 mars à 17h.
Colectivo Feminista: mardi 26 mars à 18h30.
Comité MB: mercredi 27 mars à 17h30.
Comité EMS: jeudi 28 mars à 20h.
Comité horlogers: mardi 2 avril à 17h30.
Comité régional: mardi 2 avril à 18h30.

PERMANENCE PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

Les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 21 mars à 16h.
Neuchâtel: le mardi 16 avril à 16h.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Sections: Le Locle, Val-de-Travers, Neuchâtel
Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts. Merci de vous référer à ce qui suit:

Val-de-Travers

Vous pouvez passer au secrétariat de Fleurier le **vendredi matin de 9h30 à 12h** auprès de **Mme Brigitte Vermot** muni de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

Neuchâtel

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat **afin de déposer vos documents. Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi jusqu'au 26 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.**

Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu **uniquement** aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations. Nous ne remplissons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

Attention:

Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôts nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

- Actifs: 30 fr.
- Retraités, Al, étudiants/apprentis: 10 fr.
- Prestations complémentaires, membre à l'action sociale: gratuité. Cependant, en cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.

La liste des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration d'impôts est disponible auprès de votre secrétariat Unia.

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS

Le cours «jungle droit du travail» organisé pour les assurés de la Caisse de chômage Unia et pour les membres aura lieu le lundi 25 mars à La Chaux-de-Fonds, au secrétariat Unia 2^e étage de 18h à 21h. Gratuit.

GRUPE DES RETRAITÉS

Le traditionnel match au loto des retraités se tiendra le **mercredi 20 mars à 14h** au restaurant Piscine-Patinoire.
Prière de s'inscrire auprès du président au 032 968 63 08 ou au 079 385 37 55.
Les membres et leurs amis sont cordialement invités et, comme d'habitude, merci d'apporter un ou plusieurs lots.
Didier Gigon, président

TRANSJURANE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

11 avril - Après-midi jeux et rencontres à 14h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
22 mai - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Moutier. Org. région.
16 mai - Siky Ranch. Crémines. Org. groupe Jura bernois.

7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.
20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.

13 juin - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.

12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.

19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.

10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.

13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VALAIS CENTRAL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée des délégués de la section du Valais central aura lieu le **27 mars à 19h** au restaurant de l'aéroport à Sion.

Les membres de la section intéressés à y prendre part, peuvent s'annoncer auprès de francine.zufferey@unia.ch

Ordre du jour: 1. Bienvenue et liste des présences. 2. Rapport 2018 de la section. 3. Changement d'organisation structurel Unia Valais. 4. Grève des femmes 2019. 5. Divers.

COURRIERS

PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS CHAOS SOCIAL!

Les jeunes sont dans la rue pour sauver le climat. En Mai 68, ils étaient déjà sur les boulevards pour exiger une société plus solidaire, plus démocratique et écologique. Que sont devenus les contestataires de l'époque? Les plus chanceux, celles et ceux qui étaient bien nés, avec de bonnes compétences intellectuelles, sont parvenus aux postes clés de l'économie. Maintenant à la retraite, ils font plusieurs fois le tour du monde en avion et visitent des contrées exotiques ouvertes par la mondialisation. Les autres, la majorité, se serrent la ceinture contre l'érosion de leur pouvoir d'achat. Ils supporteront pleinement le coût de la transition écologique par le poids des taxes, sans considération pour leur capacité contributive. Pour les riches, l'offre étant considérable, ils pourront mettre à l'abri leur patrimoine financier dans les paradis fiscaux, en Suisse ou ailleurs. Les Grands-parents pour le climat nous diffusent un message culpabilisateur en affirmant qu'il faut agir localement et individuellement, par un comportement responsable. Un discours facile pour une élite qui ne remet pas en question notre civilisation séculaire, qui s'est construite sur la base d'une économie de marché qui ne peut survivre qu'en produisant constamment des marchandises. *There is no alternative*, affirment encore les milieux conservateurs. Quant aux syndicats, censés défendre le pouvoir d'achat de leurs membres, ils ont clairement sous-estimé le coût social de la transition énergétique qui sera payé par la classe laborieuse. Effectivement, pour l'heure, il n'y a pas d'alternative au capitalisme! ■ **Jean-Claude Cochard, Les Avants**

CASSER LE MIRACLE VAUDOIS? QUELLE FOLIE!

Le conseiller d'Etat PLR Leuba a décrit la situation économique de notre canton devant la Confrérie des anciens députés: notation AAA des observateurs financiers américains, récente proposition de baisse des impôts de tous, limitation à 10% de ses revenus pour s'assurer aux caisses maladie, petite ponction de 13% sur les bénéfices des entreprises, produit intérieur brut plus important que la moyenne suisse, investissements ambitieux dans les transports, dans la culture, etc. Un vrai miracle.

Or, l'UDC et le PLR veulent casser cette majorité. Revenir en arrière. Quelle folie! Bien sûr que le grand argentier PLR y est pour une part dans cette excellente situation. Quand il a fallu faire avaler des pilules indigestes au personnel de l'Etat, il était en première ligne. Quand il a fallu confirmer une forte fiscalité à tous les Vaudois, il a lancé l'impôt heureux. Mais il est loin d'être le seul à avoir redressé la situation. Avant que la gauche ne devienne majoritaire au Conseil d'Etat, à trois, elle a contrôlé pendant de nombreuses années les 75% du budget du canton: santé, social, école, culture, infrastructures. S'en souvient-on? Ne payer que 10% du revenu pour s'acquitter de sa prime maladie est une vraie révolution. Elle casse cette situation imposée seulement en Suisse où le milliardaire et l'ouvrier paient la même prime et cela pour chacun des membres de sa famille. Cette «révolution» en pantoufles a été approuvée à 85% des votants. En conclusion, évitons de revenir en arrière. M. Dessauges commence sa campagne en tapant sur les patrons alors qu'il en est normalement le représentant dans cette confrontation et votons Rebecca Ruiz. Il faut maintenir cette majorité et ce que d'aucuns appellent le miracle vaudois. ■ **Pierre Aguet, ancien conseiller national, Vevey**

A la fin de la séance, le collègue Jeanny Morard, secrétaire de la région Valais présentera un input sur le thème «Construction: la retraite anticipée en Valais».

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Château-d'Ex: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.

Lausanne: place de la Riponne 4. Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.

Le Sentier: Grand-Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.

Morges: Grand-Rue 73-75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.

Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.

Crissier: rue des Alpes 51. Mardi et jeudi de 16h à 18h30.

Vevey: avenue Paul-Cérésole 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois. Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE

En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille provisoirement à l'adresse suivante: **place Bel Air 6, 1260 Nyon.** Les numéros de téléphone et les horaires de

permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis.** Heures d'ouverture:
Lundi de 13h30 à 17h30.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.
Vendredi de 13h30 à 16h.
Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

GRUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale
Tous les membres retraités de la section de la Lausanne sont invités à l'assemblée générale statutaire du groupe qui se tiendra le: **Mardi 2 avril à 14h30** au secrétariat Unia de Lausanne, place de la Riponne 4, salle de conférence du 2^e étage.
A l'ordre du jour, nous discuterons notamment du renouvellement du comité.
En espérant vous voir nombreux.
Le président, Luigi Gilardon

NORD VAUDOIS

PERMANENCE DE VALLORBE

Ouverture
Le syndicat Unia répond à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale.
La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.
Contact: Syndicat Unia, Grand Rue 9, 1337 Vallorbe.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE

Syndicat et caisse de chômage:
Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.
Guichet de la caisse de chômage:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques:
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

LYMO N'A PAS LA COTE AUPRÈS DES TAXIS

La nouvelle plateforme genevoise propose de regrouper chauffeurs de taxi et VTC, qui pourront fixer eux-mêmes le prix des courses.

Une concurrence déloyale que dénonce Unia

Manon Todesco

Après Uber et consorts, le dernier Lymo est sur le point de lancer son application sur le marché genevois. Le diffuseur de courses innove par rapport à ses concurrents dans le sens où il entend réunir sur une même plateforme les chauffeurs de taxi traditionnels et les VTC (Véhicule de tourisme avec chauffeur). Autre condition inédite: ils pourront fixer eux-mêmes leur prix parmi une grille de dix classes tarifaires différentes. Par exemple, profiter d'un secteur géographique où la demande est forte pour gonfler la note, ou au contraire, revoir ses exigences à la baisse en périphérie pour ne pas rentrer à vide. Enfin, contrairement à Uber, qui prélève une commission de plus de 25% sur chaque course, la start-up genevoise retiendra seulement 35 francs par semaine. Ce nouveau modèle inquiète Unia. Sur le fond déjà. «Les prix sont établis sur la base de critères bien définis, explique Umberto Bandiera, en charge des Transports pour toute la Suisse romande. Si on laisse aux chauffeurs la liberté de fixer leur prix, on perd le cadre de ce marché et on va vers une

anarchie totale de ce service où régnera la concurrence déloyale.» Mohammed Gharbi, du Collectif des taxis genevois, n'aime pas cette idée non plus, à l'image des chauffeurs qu'il représente. «Chauffeurs de taxi et de VTC ont le même métier et la même clientèle, mais pas les mêmes qualifications ni les mêmes exigences. Le risque est que les VTC se mettent d'accord et baissent les prix de manière générale. En tant que taxis, nous avons des charges à verser, nous vivons, consommons à Genève et nous ne pouvons pas nous contenter de 2000 francs par mois pour vivre!» Pour ce dernier, impossible de mettre les deux catégories dans le même panier.

PLR EN COULISSES

Sur la forme maintenant. Et notamment la présence du conseiller national PLR Christian Lüscher parmi les administrateurs de Lymo. «Le rôle du PLR dans ces plateformes de diffusion de courses et dans le démantèlement des conditions-cadres dans le secteur n'est plus à prouver, commente Umberto Bandiera. C'est très inquiétant de voir des élus financer et développer des outils qui portent atteinte à la co-

hésion sociale du canton. A mon avis, s'afficher derrière Lymo est une très grande maladresse de sa part.» Pour Mohammed Gharbi, si Lymo s'installe, tout comme n'importe quel diffuseur de courses, il se doit de respecter la loi. «Le problème, reprend Umberto Bandiera, est de savoir qui va vérifier si les chauffeurs sont vraiment indépendants...» En même temps, nos interlocuteurs ne croient pas vraiment en Lymo, qui ne compte pour l'heure qu'une dizaine de chauffeurs. «Une vingtaine de diffuseurs de courses ont essayé de percer à Genève, mais peu y sont parvenus, le monopole étant détenu par Taxiphone et Uber», conclut le porte-parole des taxis. ■



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

Nouvel acteur annoncé sur le marché des taxis genevois. Après Uber et consorts, Lymo entre en scène et laissera aux chauffeurs la liberté de fixer les tarifs. Risques encore accrus de prix cassés et, partant, d'une concurrence déloyale.

LES TAXIS ONT CONFIANCE EN MAURO POGGIA

L'arrivée d'Uber à Genève a eu l'effet d'une bombe dans le monde des taxis. «Ils auraient pu faire les choses dans les règles et se soumettre aux lois existantes, mais non», regrette Mohammed Gharbi. Résultat: prix cassés, concurrence déloyale, non-respect des conditions de travail ni des lois en vigueur, la liste est longue. «Ce qui nous a fait mal, c'est le lobbying politique qu'a exercé Uber: bizarrement, dans les quatre cantons où l'on retrouve Uber (Genève, Vaud, Zurich et Bâle) et où les lois existantes ont été changées, le dossier était chapeauté par un élu PLR. Cette société ne reverse pas un centime à la Suisse et on se plie à son diktat, c'est incroyable!» Le représentant des chauffeurs de taxi salue l'intervention du chef en charge de l'Emploi, Mauro Poggia, contre les techniques d'Uber. «Si Uber ne respecte pas les lois, il devra partir! Nous attendons maintenant les actes, mais nous avons confiance en lui.» D'après Umberto Bandiera, les différents services sont en train de se coordonner pour avancer sur le sujet: «C'est sur la bonne voie.» Dans l'intervalle, Mohammed Gharbi se réjouit de voir la clientèle revenir petit à petit: «Certains clients se sont fait avoir, et d'autres préfèrent consommer citoyen. On survit malgré la crise!» ■ **MT**

Unia Transjurane dénonce les méthodes de recrutement d'une société régionale

Sonceboz Microtechnique publie des offres d'emploi en France en proposant des salaires en euros et sur douze mois au lieu des treize prévus par la CCT

Jérôme Béguin

Publiées début mars dans un quotidien français, des offres d'emploi de l'entreprise Sonceboz Microtechnique Boncourt SA ont fait quelque peu le buzz sur les réseaux sociaux jurassiens. Pour son usine de Boncourt, à deux pas de la frontière, la société recrutait différents collaborateurs pour un salaire indiqué en euros et variant, suivant la fonction, de 3200 à 4800 euros nets mensuels versés douze fois par an. Or, Sonceboz est signataire de la Convention collective de travail (CCT) de l'industrie horlogère et microtechnique, qui garantit le paiement d'un treizième salaire...



PIERRE NOVERRAZ/ARCHIVES

Mode de recrutement de Sonceboz inacceptable. Les dispositions de la CCT s'appliquent à tous les travailleurs qu'ils soient résidents ou frontaliers, a rappelé Unia.

«Des personnes proches de l'extrême droite en ont profité pour faire leurs choux gras et critiquer les travailleurs frontaliers. Vu la proportion que ça prenait, nous avons dû réagir», explique Patrick Cerf, responsable du secteur industrie d'Unia Transjurane. Le syndicat a alors publié un communiqué pour dénoncer des «méthodes de recrutement du personnel inacceptables». «Les salaires mentionnés dans l'annonce sont sujets à interprétation dans la mesure où ils sont affichés nets, en euros et que les primes d'équipes sont comprises dans le montant indiqué. Mais ce que nous trouvons scandaleux, c'est qu'il est fait état de douze salaires, ce qui est en violation pure et simple de la CCT», s'indigne le secrétaire syndical. «Les dispositions de la CCT s'appliquent à tous les travailleurs qu'ils soient résidents ou frontaliers», rappelle-t-il.

REGRETTABLE ERREUR?

Dans un communiqué envoyé à la presse régionale, Sonceboz se défend en affirmant respecter «en tous points les éléments» de la CCT: «Les contrats de travail de l'ensemble des collaborateurs sont établis en francs suisses, les salaires et prestations afférentes (y compris la participation à l'assurance maladie et le 13^e mois) sont décomptés en francs suisses» et ne sont payés en euros que sur «demande des employés frontaliers» et versés «au cours du jour». Ce ne serait donc qu'une regrettable erreur.

L'entreprise affirme en outre qu'elle «annonce ses postes à repourvoir en premier lieu à l'Office du travail, à la presse régionale et sur les sites internet». Et, seulement quand elle ne trouve pas le personnel nécessaire, elle «élargit son champ de recrutement». Pourtant, selon le chef du Service de l'économie et de l'emploi, Claude-Henri Schaller, interrogé par *Le Quotidien Jurassien*, il n'y a eu aucune démarche de Sonceboz en ce sens auprès de l'Office régional de placement, et ce alors que l'Etat a présenté l'année dernière à trois reprises à la société les possibilités d'aides à l'engagement. «Il y a des gens à l'aide sociale ou au chômage qui ne demandent qu'à pouvoir retravailler, qui sont aptes au placement et disponibles du jour au lendemain», a assuré au journal jurassien le haut fonctionnaire «profondément irrité». «Ça nous fait plaisir que le canton réagisse, même si ce n'est pas pour les mêmes raisons que nous», commente Patrick Cerf. Unia a informé la Convention patronale de l'industrie horlogère, à laquelle est affiliée Sonceboz, afin qu'elle intervienne auprès de la société. En attendant, le secrétaire syndical juge cette affaire comme «un cas d'école»: «Dans le contexte des négociations sur l'accord institutionnel avec l'Union européenne, on saisit l'importance des conventions collectives. Sans CCT, c'est la porte ouverte à tous les abus.» ■

LE SALAIRE MINIMUM GENEVOIS DANS LA VENTE EST MENACÉ

Les associations patronales ont déposé un recours auprès du Tribunal fédéral contre le contrat-type de vente récemment édité. Unia dénonce une attitude irresponsable

Manon Todesco

Nouveau rebondissement dans la saga du commerce de détail genevois. Jusqu'ici, faute de dialogue possible entre syndicats et employeurs pour parvenir à une convention collective digne de ce nom, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) avait édité un contrat-type de travail (CTT) pour la branche, dont la nouvelle version assurait un salaire minimum de 4007 francs. Cela dit, l'enthousiasme des syndicats Unia et Sit aura été de courte durée, apprenant fin février que plusieurs associations patronales du commerce de détail avaient déposé un recours auprès du Tribunal fédéral, demandant l'effet suspensif dudit CTT. «C'est clairement un acte d'irresponsabilité de la partie patronale, réagit Pablo Guscetti, secrétaire syndical à Unia. Ce sera évidemment au Tribunal fédéral de se déterminer mais les conséquences pourraient être très graves, principalement la disparition du salaire minimum dans un secteur fortement touché par la sous-enchère salariale.» Pour le syndicaliste, cette annonce s'inscrit dans un contexte général d'attaques contre les mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes, dont le CTT fait partie pour enrayer le dumping. «Il y a une fermeture totale des employeurs du secteur à toute démarche soucieuse de respecter le partenariat social et les conditions de travail.» Enfin, ce recours remet également en cause le CSME, organe tripartite cantonal soutenu jusque-là tant par les faitières syndicales que patronales. En attendant que le Tribunal fédéral se prononce, la lutte contre les ouvertures dominicales des magasins sans avoir à négocier de convention collective de travail – contrairement à la volonté populaire de 2017 – continue. Les Genevois sont appelés à trancher le 19 mai prochain. ■

Texte Sonya Mermoud

Photos Thierry Porchet

Valeyres-sous-Montagny, campagne vaudoise. Quelque 80 moutons paissent sur un terrain privé, dispersés le long d'un versant pentu. Steve Jaunin, 46 ans, pousse la porte de la barrière entourant le pâturage. Regards doux et allure placide, *Pedros, Larzac, Pagnol* et *Sencho*, quatre ânes partageant l'espace du cheptel, viennent à sa rencontre. Le berger leur parle tout en les gratifiant de caresses. «J'en ai pris deux à la demande d'une amie. Les deux autres ont été sauvés de la boucherie. Leur intégration au troupeau a été difficile. Mais à force de patience, l'harmonie s'est installée. Aujourd'hui, les brebis viennent même mettre bas sous les équidés», raconte Steve Jaunin tout en relevant le rôle dissuasif et protecteur de ces animaux face aux dangers que représentent lynx, renards ou même chiens errants. «Depuis que je les ai accueillis en 2011, les renards ne m'ont plus prélevé de bêtes. Ils n'osent pas s'approcher, au risque de mourir sous un coup de sabot.» Vêtu d'une longue blouse noire, gestuelle bien à lui, le quadragénaire se dirige maintenant vers les ovins. A l'écart, des mères veillent sur leur toute jeune progéniture. Vulnérables et attendrissantes boules de laine... «Entre hier et aujourd'hui, dix agneaux sont nés. Que du bonheur», lance, ému, Steve Jaunin.

PARFAITE MAÎTRISE

Lumos, un jeune berger des Pyrénées, entre en scène. Les ordres claquent. Précis. Exécutés à la vitesse de l'éclair. La complicité entre le maître et le chien est palpable. L'observation, gage de cohésion. Le canidé répond à des injonctions géométriques: Carré! Il se couche. Rond! Il s'assied. Triangle! Il accourt vers son propriétaire... «Pour lui, j'ai choisi ce langage-là. Avec un de ses pairs, j'emploie des couleurs. L'idée consiste à pouvoir travailler avec plusieurs chiens à la fois», précise le berger qui en possède quatre. Course effrénée. Aboiements impératifs ponctuels. Tinnabusement pluriel de cloches suspendues au cou de quelques ovins. Bêlements réprobateurs. Fougueux, le poil au vent, *Lumos* réunit en un temps trois mouvements brebis et béliers – dont une majorité d'ouessans et de skuddes, des races anciennes. «La raison des cloches? Elles servent au besoin à retrouver des bêtes dans le brouillard, la nuit. Leurs tonalités sont différentes, histoire de reconnaître leur détenteur: le meneur, le rebelle, le protecteur, etc. Chaque animal possède son caractère générant une hiérarchie naturelle entre eux. Et je peux assurer qu'ils sont bien plus intelligents que le croient les humains. Ils ne suivent pas juste comme des moutons», explique Steve Jaunin, désormais cerné par une mer laineuse noire, blanche et brune, formée de ses protégés blottis les uns contre les autres. Etonnant tableau de la parfaite maîtrise de sa conduite de troupeau. Alors que *Lumos* tente encore de ramener un récalcitrant qui, couché au sol, feint d'être mort. Avant de renoncer, dépité, à ramener la brebis égarée face à la sommation sans appel de son maître.

PROMOTION DU PASTORALISME

«Ce métier est affaire d'harmonie entre les moutons, les chiens, le berger et l'environnement. Cet équilibre me rend heureux. Comme une force invisible. Magique», note Steve Jaunin, propriétaire d'une bergerie au-dessus de Fiez



Renaissance. Le métier de berger a permis à Steve Jaunin de se reconstruire.



Conduite de troupeau parfaitement maîtrisée.



Anes et chiens ont appris à s'apprivoiser.

SUR LES CHEMINS DE L'ÉQUILIBRE

A la suite d'un grave accident de travail, Steve Jaunin est devenu berger. Entre ses casquettes de conducteur de troupeau, formateur, compétiteur et juge international, il ne changerait aujourd'hui de métier pour rien au monde

comptant quelque 150 têtes qu'il mène d'une pâture à l'autre. «A l'heure des transhumances, les moutons poussent des cris de joie. Dansent», affirme le berger, tout en regrettant les dangers permanents liés à des automobilistes roulant trop vite ou les remarques de résidents fâchés contre les aboiements des chiens, s'offusquant de leur présence à l'extérieur, etc. «Cela me complique la vie. Mais c'est aussi mon rôle de mieux communiquer», déclare le Vaudois qui organise également des stages de conduite de troupeau, participe à des concours et intervient comme juge in-

ternational. Avec le souci de promouvoir le pastoralisme. Et persuadé que le métier de berger, bien que de plus en plus rare, retrouvera à terme ses lettres de noblesse. Une activité qu'il a embrassée à la suite d'une conjoncture d'événements douloureux. Découvrant, dans leur sillage, l'extraordinaire capacité des races bergères. Dans le rétroviseur...

AYKO, SON ANGE GARDIEN

Le 18 août 2001, la vie de Steve Jaunin, alors mécanicien-électricien responsable d'une douzaine de personnes dans un département médical, bas-

cule. Terrassé par un arc électrique, l'homme, marié et père de trois enfants, reçoit une décharge de 20 000 volts. Arrêt cardiaque présumé. Destruction de la masse musculaire. L'homme endure un calvaire qu'il n'est pas près d'oublier et dont il garde des séquelles. «Je brûlais de l'intérieur», raconte Steve Jaunin qui, en plus des souffrances physiques, va devoir lutter plusieurs années jusqu'à la reconnaissance de son accident comme professionnel. Au terme de six ans de combat, aidé par Unia, la victime obtient enfin gain de cause, bénéficiant des presta-

tions de la Suva et de l'assurance invalidité. Mais s'ensuit à ce drame, des douleurs chroniques à un bras et surtout des crises d'épilepsie qui limitent son indépendance. Dans les années 2004-2005, Steve Jaunin entend parler de chiens susceptibles d'aider les épileptiques. Il prend un chiot et décide de l'éduquer dans ce sens. *Ayko*, un berger des Pyrénées aujourd'hui âgé de 14 ans, entre dans sa vie. C'est une forme de renaissance. Le chien le motive à sortir. A se balader. L'aide à reconquérir sa liberté. Et devient son ange gardien, capable de prévenir les crises et d'aller chercher du secours. Une mission élargie, par la suite, à un autre de ses pairs, également formé dans ce but.

A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON

«*Ayko* m'a sauvé plusieurs fois la vie», affirme Steve Jaunin qui a suivi avec ce dernier son premier stage de conduite de troupeau. «Une révélation. J'ai alors décidé de devenir berger.» S'ensuivent plusieurs formations qui conduisent entre autres le Vaudois au Larzac et dans le Valais, où un certain JP, un vieil homme aujourd'hui décédé, va jouer un rôle de mentor pour Steve Jaunin. «C'était une personne très solitaire, marginalisée, qui aimait sa montagne et ne manifestait aucun intérêt pour la société. Un homme qui parlait peu. Mais il m'a tout enseigné, m'invitant à faire table rase de ce que j'avais appris jusqu'alors, "du folklore", pour me transmettre ses clefs.» Des étoiles dans les yeux, le berger raconte avec émotion ses rencontres avec ce montagnard installé sur les hauts d'Anzère, troquant parcimonieusement son savoir contre un pain noir et une bouteille de rouge. Des connaissances que partage à son tour Steve Jaunin qui, même si le métier se révèle dur – à l'extérieur par tous les temps, soumis à des horaires et des rythmes différents des proches –, se dit ravi de son existence. «Je suis aujourd'hui bien plus heureux, plus serein qu'avant mon accident. Grâce à ma reconstruction, j'ai une vie incroyable. D'échanges. D'enseignement. Je n'en voudrais pas une autre.» ■



Protection rapprochée.



Yeux dans les yeux...



Lumos, en pleine action.



L'agilité en prime.